



Aux contribuables  
de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée, que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick tiendra, une **CONSULTATION PUBLIQUE** écrite concernant le projet de règlement numéro 2021-206 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 2008-104 afin de permettre l'émission de permis de construction pour des fins agricoles sur un terrain enclavé.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance publique tenue le 6 décembre 2021, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2021-206 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 2008-104.

Ce projet de règlement vise modifier le règlement de permis et certificat afin de permettre l'émission de permis de construction pour des fins agricoles sur un terrain enclavé.

Pour les personnes qui souhaitent se faire entendre par écrit, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au :1461, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0, ou par courriel à [dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca](mailto:dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca) et être reçus au plus tard le 7 février 2022 à 16h00. Ils seront transmis au Conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard cette demande.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 26 janvier 2022.

---

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### Certificat de publication

Je, soussignée, Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière, demeurant à Val-des-Sources (Québec), J1T 2L3, certifie par les présentes, avoir publié, l'avis public ci-dessous entre 9 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.

---

Anouk Wilsey, directrice générale et greffière-trésorière